



COMMUNE DE BEAUFORT  
Département de la Savoie

# AVIS AU PUBLIC

## Mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire de la Commune de Beaufort a décidé de procéder à une modification simplifiée n° 3 du PLU portant sur la modification du plan de zonage au Hameau « Le Bois » portant sur la création d'une zone UAs afin de permettre la réalisation de la remontée mécanique reliant le Planay au Cuvy.

Conformément à la délibération n° 5 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2018, le projet de modification simplifiée n° 3 du P.L.U. sera mis à la disposition du public, à l'accueil de la mairie de Beaufort, **du 21 juin 2018 au 23 juillet 2018**, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi – mardi – jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00).

Par ailleurs, ce projet sera consultable sur le site internet de la Commune ([www.mairie-beaufort73.com](http://www.mairie-beaufort73.com)).

Pendant la durée de la mise à disposition :

- Les observations du public sur le projet de modification simplifiée n° 3 du P.L.U. pourront être consignées sur un registre, à feuillets non mobiles et numérotés, disponible à l'accueil de la mairie de Beaufort, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Les intéressés auront également la possibilité de faire parvenir leurs observations par écrit soit :
  - 1) Par lettre adressée à l'attention de Madame le Maire à l'adresse suivante : Mairie de Beaufort – BP 2 – 73270 BEAUFORT,
  - 2) Par message électronique adressé à l'attention de Madame le Maire, à l'adresse suivante : [gestion.beaufort@orange.fr](mailto:gestion.beaufort@orange.fr)Ces courriers seront annexés au registre.



Le Maire,  
**Annick CRESSENS**